

ST-JUSTIN

Jeudi,
27 mai 1937.

Vol. XVI.
No. 28

Rédigé en
collaboration

L'Écho de Saint-Justin

Editeur-Propriétaire: W.-H. Gagné

Journal Hebdomadaire

Abonnement:

Canada: \$1.00
E.-Unis: \$1.50

Rédaction et Administration
St-Justin,
Co. Maskinongé.

Par où Commencer ? [1]

"L'agriculture est dans le marasme". Constatation déjà vieille et souventes fois répétée contre un gouvernement prétendu responsable de ce marasme.

L'agriculture est dans le marasme: vérité qu'il faut admettre, mais qu'il faut aussi situer: en vérité, cultivateurs et gouvernement sont responsables.

Le gouvernement pour n'avoir pas compris que l'agriculture est la véritable base à toute restauration sociale et économique. Que la terre sauvegarde la santé physique et morale d'un peuple. Qu'elle est le laboratoire où se fait et s'augmente la Nation, où se purifie son sang. Qu'elle est la source jamais tarie où s'alimente et s'abreuve la Nation. Qu'elle est la seule garantie valable du maintien des vertus et des traditions d'un peuple.

Les cultivateurs pour avoir oublié la noblesse de leur profession. Pour avoir méprisé l'importance de l'union et de la coopération. Pour n'avoir pas recherché "la compétence professionnelle". Pour n'avoir pas songé aux besoins du consommateur.

Et c'est le marasme qui dure. Il faut en sortir.

* * *

Mais par où commencer la restauration? Il est évident que le cultivateur doit le premier entreprendre la restauration sous tous ses aspects de sa profession. Le gouvernement — qui n'existe que pour la protection des droits des individus et des groupes — aura beau accorder le crédit agricole et distribuer des primes pour ceci et cela, il sera toujours vrai que ces mesures seront efficaces pour la restauration agricole dans la mesure où les cultivateurs sauront et voudront en profiter.

A cet effet, le cultivateur voudra bien retirer de sa ferme tout ce qui est nécessaire à sa subsistance et son perfectionnement, et comme individu et comme père de famille. Ce sera ce que l'on a appelé le domaine plein.

En face des coalitions de toutes sortes que le libéralisme économique a suscitées dans les domaines du commerce et de l'industrie, le cultivateur devra comprendre la nécessité de l'Association professionnelle pour le renforcement de son activité personnelle. Partout les gens de même métier de même profession se sont ligués pour la réglementation de leur profession, pour la sauvegarde de leurs droits: seul le cultivateur est resté isolé; sans défense. Aussi voit-il sa profession réglementée par les incompetents que sont nos députés provinciaux pour la plupart. Il appartient au cultivateur — c'est le simple bon sens et la nature des choses qui le veulent — de déterminer ce que doit être sa profession. Qu'il invite en cela les avocats, les médecins, les optométristes etc. etc.; pour cette fois, l'exemple des "professionnels" lui aura profité.

Dans l'association professionnelle et la complétant, devra régner la plus grande et la plus entière coopération. Le cultivateur, seul, en face des autres classes est trop faible pour une lutte victorieuse. Seul dans sa profession, il se sent incapable d'en satisfaire les exigences. La coopération et dans la production et dans la vente et dans l'achat, voilà qui aiderait grandement au succès et à la réussite du cultivateur.

Enfin, le cultivateur devra se donner une éducation agricole. Il devra prendre connaissance des derniers développements de la technique agricole et s'en familiariser.

* * *

Mais le gouvernement aura sa part à faire. Qui sera très grande. Mais restera toujours supplétive.

Comprenant que toute rénovation sociale doit commencer par l'agriculture, il devra redonner à la terre la première place dans ses préoccupations sociales.

Aussi devra-t-il s'enquérir des besoins de nos marchés locaux, de notre production agricole, des possibilités du sol québécois. Cet inventaire fait, il devra faire en sorte que notre production satisfasse aux exigences de la consommation, et que le sol s'adapte aux nécessités de la production, qui doit toujours être fonction de la consommation.

Le gouvernement, en face des associations professionnelles, devra les reconnaître pour leur donner un statut légal. C'est son devoir, et il doit à sa raison d'être de l'accomplir.

Les organisations coopératives, nées des initiatives privées, ont besoin du secours du gouvernement pour être pleinement efficaces. Ici le gouvernement devra agir avec prudence afin de ne pas léser la liberté de ces organisations.

Enfin, le grand devoir du gouvernement est de vulgariser la science agricole, de la rendre accessible à tous les cultivateurs. Ici sa liberté est très grande en face des moyens. Aussi le gouvernement serait gravement responsable qui laisserait la classe agricole dans l'ignorance, afin de se mieux faire pardonner ses manquements.

* * *

Bref, par où commencer? Par l'éducation des cultivateurs, d'abord. Par l'incorporation libre des cultivateurs dans les associations professionnelles et les organisations coopératives, ensuite. Et enfin, par la coopération entre le gouvernement et les cultivateurs groupés.

Jean DAUDET.

(1) Voir Programme de restauration sociale.

RAPHAEL BELLEMARE

Avocat-Journaliste

1821-1906

Raphaël Bellemare naquit à Yamachiche, le 22 février 1821. Il était le fils de Paul Bellemare et de Marguerite Gélinas.

Il fit son cours d'études au Collège-Séminaire de Nicolet, de 1837 à 1845. Il était âgé de 16 ans lors de son entrée au Séminaire. Parmi ses confrères, on remarque: Charles Boucher de Niverville, avocat, Antoine Gérin-Lajoie, avocat et Homme de Lettres.

Il fut cinq fois président de l'académie au séminaire de Nicolet.

Son cours d'études terminé, il prit la soutane, le 12 février 1845, pour remplacer comme économiste M. J.-H. Lottinville. De 1846-47, il fit la classe de Belles-Lettres, au séminaire de Nicolet. Il quitta la soutane en 1847 et s'en alla, à Montréal où il entra au journal de Ludger Duvernay, la "Minerve". Il s'y occupa de la rédaction jusqu'en 1855.

Tout en s'occupant de journalisme, il étudia le droit et fut admis au barreau.

Raphaël Bellemare fut un des fondateurs, en 1858, de la Société Historique de Montréal. Il en fut le premier secrétaire.

En 1867, il fut nommé Percepteur du revenu de l'intérieur, à Montréal, position qu'il occupa jusqu'en 1892.

Raphaël Bellemare fut membre du comité de Zouaves Canadiens; membre du Conseil de la fabrique de Notre-Dame de Montréal, vice président de la Banque d'Épargne de la cité et du district de Montréal, membre du Cabinet de lecture paroissial, Président pendant cinquante ans de la Société St-Vincent de Paul de Montréal, secrétaire et président de la Société Saint-Jean-Baptiste, conseiller de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi. On l'a appelé le saint Vincent de Paul laïque.

Raphaël Bellemare reçut le titre de Docteur ès-Lettres, de l'Université Laval, en 1902. Il fut également élu la même année, membre de la Société Royale du Canada. Il était membre de la Société des Antiquaires et Numismates de Montréal, membre correspondant de la Société des Antiquaires de Normandie. Raphaël Bellemare fut un des organisateurs et promoteurs des fêtes du deuxième centenaire de Yamachiche, le 26 juin 1902. Il fut le donateur du Monument de Sainte-Anne qui fut dévoilé à cette occasion, sur la terre ancestrale des Bellemare, premiers colons et fondateurs de Yamachiche. Ce monument se trouve sur les bords de la route nationale à un demi mille du village de Yamachiche, non loin du Canton.

M. Bellemare fut président (à suivre sur la page 7)

A ST-JUSTIN LE 3 JUIN 1937

SOIREE DRAMATIQUE ET MUSICALE

Offerte par le cercle des JUSTINIENNES sous la présidence de M. le curé Jos. Grenier et de son honneur le Maire W.-H. Gagné

DIRECTRICE: Mme ADRIEN DUBEAU

"La Chaumière Bretonne"

Drame en 3 actes par J.-A. GUET

PERSONNAGES:

Alix Kérouef, veuve
d'un pêcheur Mme Adrien Dubeau
Yvonne sa fille Mlle Françoise Clément
Madge, voisine
de la mère Kérouef Mlle Olive Vertefeuille
Berthe, voisine
de la mère Kérouef Mlle Lucille Gaboury
Anne, amie d'Yvonne Mlle Laurette Carufel
Mme de St-Aignan,
riche veuve noble Mlle Béatrice Vermette
Constance,
fille de Madge Mlle Marguerite Vertefeuille
Sophie, femme de chambre
de Mme de St-Aignan Mlle Noëlla Vertefeuille
Mme Félicien, veuve noble
et ruinée, réduite à
la mendicité Mlle Mandia Mandeville
La Baronne d'Estève Mlle Clémence Vertefeuille
La Marquise de Sauvray Mlle Brigitte Clément.
Six jeunes fille bretonnes

OUVERTURE

1—Duo de piano par Mmes A. et R. Lafrenière
2—Les Justiniennes en uniforme avec chant approprié
3—Monologue comique Mlle J.-d'Arc Vertefeuille
4—Chant M. Joseph Richard
5—

1er Acte

LA CHAUMIERE BRETONNE

La scène se passe dans une chaumière bretonne, un soir d'orage

1er intermède.
6—Chant M. Maurice LeBeau
7—Déclamation,
La petite mendiante Mlle Carmen Dubeau
8—Chant Mlle Alice Villeneuve
9—Piano Mlle Rolande Bastien
10—

2ème Acte

La scène se passe à Paris dans le salon d'Yvonne Kérouef devenue une grande dame par suite de la mort de sa bienfaitrice Mme de Saint-Aignan

2ième intermède.
11—Chant Mlle Madeleine Gagnon
12—Xylophone M. Alfred St-Cyr
13—Chant Mlle Alice Villeneuve
14—

3ième Acte

La scène se passe dans la chaumière de la mère Kérouef, devenue presque aveugle de pleurer sa fille Yvonne qui est marquée à Paris et ayant renié sa mère.

3ième intermède.
15—Accordéon et guitare par MM. Michaud et Valois
16—Chant: La complainte du petit Pierrot Mlle Rolande Bastien.

17—Chant: C'est la fille du moulin Les Justiniennes
18—Le Pater Mme A. Dubeau et H. Mandeville
19—Xylophone M. Alfred St-Cyr
20—Chant M. Maurice LeBeau
21—Madame la Marquise Mlles Olive et Noëlla Vertefeuille

22—Accordéon et guitare MM. Michaud et Valois
23—Chant comique: Je viens vous dire ma bonne mère.
par Mme Adrien Dubeau et Mlle Françoise Clément

24—Tableau: "la Samaritaine" au puits de Jacob
par Mlles Noëlla Vertefeuille et Béatrice Vermette.
25—1er Acte de vaudeville: De la visite un jour de lavage
Mlles Laurette Carufel, Clémence Vertefeuille, Marcelle Dubeau, Olive Vertefeuille, Jeanne d'Arc Carufel,
26—Chant M. Jos Richard
27—Y'a des lous Muguette

Mlles Brigitte et Françoise Clément.

28—Chant: Le Coucou de Grand'Mère
Mlles Brigitte et Françoise Clément.

29—Xylophone, piano, violon,
par M. St-Cyr, Mmes Lafrenière, et M. Bruneau.
30—Vision M. Dubeau et N. Vertefeuille.

31—O Canada

La parole est à M. le Curé.

PRIX DE PRESENCE:

Un permanent offert par Mme Dr Paul-Emile Lamarre, Coiffeuse de Maskinongé.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Éditeurs-Propriétaires,

ST-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

LA JOURNEE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE REUNIT 3,000 RETRAITANTS

"Une des plus belles manifestations catholiques que j'aie vues" déclare S. Exc. Mgr Lajeunesse, O. M. I.

Les retraitants du Canada se sont réunis à Sherbrooke au nombre de 3,000 dimanche dernier pour leur XIV Journée catholique annuelle. Ils ont été reçus par le maire de la ville, le lieutenant-colonel Rioux et Mgr Vincent, vicaire général. Les rapporteurs le docteur Guertin de Magog, l'avocat Jacques Cartier de Saint-Jean, le notaire Ladouceur de Shawinigan et M. Joseph Ferland président des Voyageurs de Commerce de la Beauce ont exposé la nécessité de l'apostolat laïque et sa préparation par la retraite fermée. A la séance du soir, après la conférence de M. Arthur Laramée, avocat de Montréal, S. Exc. Mgr Lajeunesse, O. M. I., évêque du Pas félicita les retraitants de leur congrès qu'il déclara être une des plus belles manifestations catholiques qu'il ait encore vues.

COOPERATION SOCIALE, NATIONALE ET CATHOLIQUE

Les grands problèmes du jour à la prochaine semaine sociale

Bien que la coopération doive être étudiée à la Semaine sociale de St-Hyacinthe (18-24 juillet), surtout au point de vue économique, ses autres aspects n'en seront pas exclus. Ils feront le sujet des trois grandes conférences traditionnelles du soir. Ainsi le lundi soir, 19 juillet, M. l'abbé C.-O. Garant, professeur au Grand Séminaire de Québec et conférencier distingué parlera de la coopération sociale; le mercredi soir, 21, un autre conférencier de renom, M. Antonio Perrault, C.R., professeur de droit à l'Université de Montréal traitera de la coopération nationale; enfin le vendredi soir 23, le R.P. M.-A. Lamarche, O.P., dont tout le Canada français connaît la vigoureuse éloquence, exposera la coopération catholique.

Ces trois sujets permettront aux conférenciers qui les traiteront d'aborder les problèmes les plus importants qui se posent actuellement dans notre pays et d'indiquer quelle attitude nous devons prendre devant eux.

Ce sera un régal pour l'esprit mais surtout une lumière pour tant d'intelligences qui cherchent à voir clair dans ces questions afin de bien servir leur patrie et l'Eglise.

LA PAIX ET LES COMMUNISTES

Les conceptions de "paix" de l'Internationale communiste ressortent clairement des rapports du 7ème congrès du Komintern que nous reproduisons ci-dessous:

"Nous défendons la paix... parce que nous voulons assurer les conditions de victoire de la révolution.

"Lorsque nous luttons avec ténacité pour la paix, nous voulons, en conséquence de cette lutte, rassembler autour de l'avant-garde révolutionnaire les masses d'ouvriers, de paysans travailleurs et aussi les masses de la petite bourgeoisie que le prolétariat doit, en cas de guerre, conduire vers la transformation de la guerre impérialiste en guerre civile contre la bourgeoisie.

"Ce n'est pas par hasard qu'au cours des dernières années, un premier pas important pour surmonter la résistance des organisations sociales-démocrates au front unique a été fait par le mouvement contre la guerre (mouvement Amsterdam-Pieter, principal soutien et auxiliaire

du R. U. P. — n.d.l.r.), dont le mot d'ordre a été proclamé pour la première fois au congrès d'Amsterdam par ces grands, ces ardents combattants, Romain Rolland et Henri Barbusse. Les communistes ont donné et continueront à donner toutes leurs forces pour aider au développement de ce mouvement.

"Nous devons toujours tenir compte de deux choses: la première, c'est que l'organisation des masses pacifistes ne peut, ni ne doit être une organisation communiste; la deuxième, c'est que les communistes, en travaillant à cette organisation, ne doivent jamais renoncer à expliquer avec la plus grande patience et la plus grande ténacité, leur point de vue sur tous les problèmes de la lutte contre la guerre".

Les instructions du Komintern sont claires et permettent d'apprécier sous leur vrai jour les organisations pacifistes internationales.

L'ACTIVITE DU SECOURS ROUGE EN BELGIQUE

"La Libre Belgique" ayant pu mettre la main sur un rapport secret du Secours Rouge belge adressé à son chef à Moscou, vient de publier d'intéressants renseignements sur l'activité de cet organe auxiliaire du Komintern:

Le Secours Rouge est devenu en Belgique le plus important rouage pour l'action communiste. Il compte 12,000 membres dont la grande majorité sont des ouvriers et le 30% des commerçants. Quelques intellectuels en font aussi partie, mais aucun paysan. Le Secours Rouge publie deux journaux: "Secours" et "Ter Hulp", à tirage de 4,500 exemplaires chacun. A côté de son intense activité pour l'aide à l'Espagne gouvernementale (recrutement de volontaires, envoi d'armes, collecte de dons en espèces et en nature), il déploie un grand zèle pour la naturalisation des émigrants rouges et pour la lutte contre le fascisme en Belgique (rexisme et légion nationale).

La Semaine Parlementaire

Contrairement à toutes les prévisions, la session provinciale n'a pas pris fin la semaine dernière. On avait fixé la prorogation à jeudi. Mais un incident absolument inattendu vint retarder cette cérémonie. En effet, les membres du Conseil Législatif qui sont en grande majorité des libéraux, ont décidé de combattre la loi adoptée par les députés pour la réforme des tribunaux de la province. Lorsqu'il a vu cette obstruction, le Premier Ministre a décidé de continuer la session et il demanda l'ajournement pour quelques jours. Le gouvernement a profité de ce répit pour préparer une loi très importante, celle qui a trait au salaire raisonnable. Cette loi complétera celle des contrats collectifs, permettant à tous les employés, même ceux qui ne font pas partie d'associations, d'exiger des salaires plus justes. Ce sera vraisemblablement la dernière loi de cette session qui dure depuis trois mois.

La loi de réforme des tribunaux a passé sans difficulté à la Chambre des députés. L'Opposition prétend qu'on aurait dû la soumettre au Barreau, mais l'hon. M. Maurice Duplessis a rappelé que ce n'est pas la coutume.

Comme on le sait, il y a plusieurs tribunaux qui relèvent de la juridiction provinciale, les cours de magistrat, les cours de recorder, les cours des sessions de la paix, etc. Par sa loi, le gouvernement veut délimiter les pouvoirs de ces différentes cours et faire disparaître celles qui ne

sont pas nécessaires, ou qui font double emploi. Il y aura un juge en chef pour la cour du magistrat et un pour celle des sessions de la paix. Ces juges auront juridiction dans toute la province et ils pourront prendre les mesures nécessaires pour que les magistrats siègent dans tous les districts.

Par cette même loi, le gouvernement crée un tribunal de bien-être social. C'est là une institution absolument nouvelle dans notre province. Comme le Premier Ministre l'a expliqué, il ne faut pas que des enfants qui ont commis une fredaine soient sur le même banc que les bandits notoires. Ce nouveau tribunal s'occupera des jeunes délinquants, des affaires matrimoniales, des cas d'assistance publique, des réclamations en vertu de la loi des pensions de vieillesse, des allocations aux mères nécessiteuses, des pensions aux aveugles, etc.

Chicoutimi et Chandler

Comme nous l'avons annoncé il y a une semaine, le gouvernement a autorisé une compagnie, la Gaspésia

Sulphite, à réouvrir et opérer les usines de Chandler. Une loi vient d'être adoptée à cet effet. Le gouvernement concède à la nouvelle compagnie 524 milles de concessions forestières qui avaient été concédées en 1934 à la Maritime Operating. Il pourra en outre lui concéder six cents autres milles, mais il est entendu que ces concessions n'affectent pas les lots propices à la colonisation.

La loi oblige les propriétaires de l'usine à payer pendant dix ans un montant de \$12,800 par année de taxes à la municipalité de Chandler et après ces dix ans, un montant de taxes suffisant pour acquitter l'amortissement et les intérêts de la dette actuelle. Quant aux taxes spéciales et scolaires, la compagnie est sur le même pied que les contribuables ordinaires.

Une autre loi a été passée pour autoriser le gouvernement à faire les démarches nécessaires pour obtenir la réouverture des moulins de Chicoutimi, qui sont fermés depuis plusieurs années.

Pour les municipalités

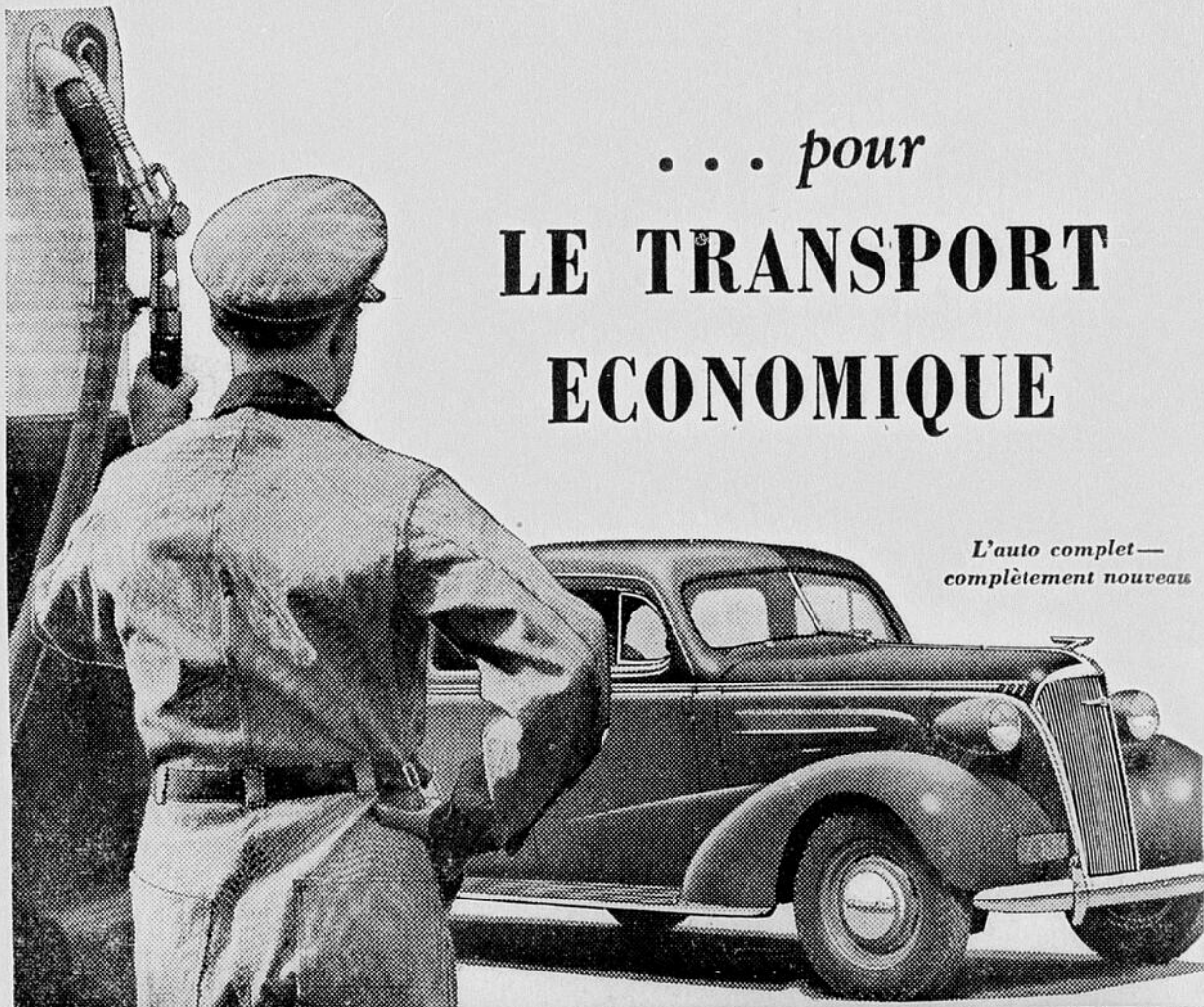
Au cours de la semaine dernière, la Chambre a encore adopté plusieurs lois pour venir en aide aux municipalités et assurer leur autonomie.

La première est intitulée "Loi diminuant les pouvoirs accordés au Lieutenant-Gouverneur-en-conseil par les régimes antérieurs au 25 août 1936". Jusqu'ici, dans bien des cas, les municipalités étaient obligées de s'adresser au conseil des ministres. A l'avenir, elles pourront s'adresser directement au ministère des affaires municipales.

Une deuxième loi a été adoptée pour protéger la petite propriété et le crédit municipal et scolaire par la consolidation des taxes. Les municipalités qui ont beaucoup d'arrangements de taxes bénéficieront particulièrement de cette mesure.

Une autre loi accorde aux municipalités le droit de contracter certains emprunts pour soulager le chômage.

Sur proposition de M. Maurice (à suivre sur la page 6)



... pour LE TRANSPORT ECONOMIQUE

L'auto complet — complètement nouveau

... POUR UN AUTOMOBILISME TOUT A FAIT SATISFAISANT

Surveillez les coûts, lorsque vous ferez le choix de votre nouvel auto! Comparez les prix, le millage au gallon, l'économie d'huile, les frais d'entretien... et vous choisirez un Chevrolet.

Surveillez aussi les valeurs! Comparez les caractéristiques et vous n'accepterez jamais moins qu'un Chevrolet pour votre argent. Les carrosseries Fisher monacier à toit-tourelle, pour la beauté et la protection. Les freins hydrauliques développant leur propre énergie, pour la sécurité. Le moteur à soupapes en tête, pour une performance économique. Les genoux mécaniques (sur les modèles Master de luxe), pour l'incomparable "roulement flottant". La ventilation Fisher sans courants d'air et la glace de sécurité dans toutes les fenêtres.

Achetez suivant les légers paiements mensuels du mode General Motors de paiements à termes.



MOTEUR A SOUPAPES EN TÊTE DE 85 C.V.



CARROSSERIES FISHER MONACIER A TOIT-TOURELLE

CHEVROLET

JULIEN & VEILLET, Louiseville.

\$745

Coupé d'affaires Master à 2 places, livré à l'usine, Oshawa. Taxes du gouvernement, licence et fret à coût additionnel. (Prix sujets à changer sans avis.)

C-1378F

LA PAGE DES CULTIVATEURS

La vie coopérative

Nous avons reçu cette semaine le contrat d'affiliation de deux nouvelles sociétés coopératives importantes, comptant chacune une centaine de membres, celle de l'Épiphanie dans le comté de Joliette et celle de Berthierville, dans le comté de Berthier; ces deux sociétés ont pour objet la fabrication du beurre et il est probable que l'on s'entendra pour acheter les beurrieres actuellement existantes à ces deux endroits plutôt que de bâtir. C'est toujours, comme nous l'avons répété souvent, la première démarche à faire.

J'ai passé sous silence, l'autre jour, deux nouvelles coopératives, à Ste-Béatrice et à St-Esprit, nous venant du même district, (Joliette). Cela porte au nombre de six nouvelles coopératives dans la région de Joliette qui ont été formées dans les trois derniers mois. Si l'on ajoute à celles-là, celle qui vient de se former à Maniwaki et qui compte elle aussi plus de cent membres, l'on constatera que nos propagandistes ne sont pas restés inactifs et qu'un bon vent souffle dans nos voiles. L'on nous permettra bien d'en faire part à tous ceux qui intéressent notre cause, parce que c'est faire part à tous ceux qui intéressent notre cause, parce que c'est à la fois la preuve que les idées coopératives vont de l'avant et que la classe agricole tout entière se prête au mouvement coopératif pour lequel nous prévoyons pour cette année un essor considérable.

Il va sans dire que sans vouloir faire de la polémique avec qui que

ce soit, c'est la meilleure réponse que nous pouvons donner à ceux dont le principal objet, sous le faux prétexte "de grouper nos forces", cherchent à diviser tout le monde en daubant sur la Coopérative et sur tout ce qu'elle peut faire.

On raconte qu'un jour, un savant, doublé d'un homme d'affaires, avait intérêt à développer toutes les possibilités commerciales que pouvait offrir l'invention d'un plus grand savant que lui. Sans dire quoi que ce soit, il monta de grandes compagnies à travers le monde et en fit un succès phénoménal au point de vue financier et scientifique. Les affaires n'avaient pas toutefois détruit chez ce grand homme la probité intellectuelle qui le força un bon matin à s'amener chez l'illustre savant dont il exploitait avec habileté les recherches de trente années: "Je voudrais, dit-il vous offrir dans mes compagnies une place qui vous rapporterait un traitement que vous méitez bien et je me sentirais plus à l'aise, si vous consentiez à accepter un poste honorifique parce qu'après tout, je vous dois mon succès." Le savant, modeste comme tous ceux qui le sont vraiment, enlevant ses lunettes, regarda fixement ce nouveau riche et lui dit: "Je vous remercie bien de cette marque de considération, mais il m'est impossible d'accepter vos offres, parce que j'ai encore quelques travaux à faire".

Cette histoire qui me revient souvent à la mémoire illustre bien que dans le monde, ce ne sont pas ceux qui font le plus de poussière qui font le plus de travail; et à la Coopérative, nous nous contentons de poser

des actes, de faire des oeuvres, de transiger des affaires et surtout de rendre service aux cultivateurs en mettant plus d'argent dans leur porte-monnaie.

Nous laissons aux théoriciens de tout acabit l'occupation qui convient à leur esprit d'écrire toutes sortes de choses, de mentir sciemment sur une foule de sujets; et nous poussons tranquillement notre petite barque, certains qu'avec le temps et par un travail sérieux, nous ferons plus pour l'avancement de la classe agricole que tous ceux qui aspirent à une certaine notoriété tout en pratiquant dans leurs écrits la prudence de l'anonymat. Les postes honorifiques ne nous disent rien car "il nous reste encore beaucoup de travail à faire".

Nous le ferons certainement et avec d'autant plus de succès que nous nous sentirons appuyés par les cultivateurs. Ces derniers s'aperçoivent depuis quelque temps surtout que ce n'est pas avec des théories et des discours sur la coopération que l'on peut réussir à acheter et à vendre ses produits, c'est en se servant d'organisations vivantes.

L.-P. DESLONGCHAMPS.

PERTES SUBIES PAR LES ELEVEURS

Voici une note très instructive que publie "United States National Live Stock Prevention Board". On fera bien de la lire attentivement.

"Les principales causes de la mortalité du bétail en transit sont les suivantes: (1) surchargement dans les wagons et les camions; (2) mélange d'animaux en transit, sans cloisons; (3) mauvais planchers et insuffisance de repos; (4) mauvaises cloisons qui se brisent en cours de route; (5) faiblesse et maladie; (6) manipulation brutale par les convoyeurs; (7) surabondance de nourriture et d'eau avant leur départ; (8) très grand froid en hiver, et ventilation insuffisante pendant

Théâtre "Parisien"

SEMAINE DU 31 MAI, (Heure Avancée)

Lundi, Mardi et Mercredi, 1 représentation à 8 heures.

Errol Flynn et Olivia de Havilland dans

THE CHARGE OF THE LAST BRIGADE

COMEDIE ET NOUVELLES

Jeudi, Vendredi, Samedi et Dimanche, 2 représ: à 7.30 h.

Gita Alpar et Jules Berry.

dans

DISQUE 413

2ième vue: "COUP DE BOURSE"

Actualités.

Admission: 25 Sous

LOUISEVILLE, QUE.

les grandes chaleurs; (9) batailles en cours de route avec des animaux étrangers; (10) coins aigus sur les poteaux et les portes des barrières; (11) clics qui ressortent dans les wagons et les camions.

"L'on constate de plus en plus que la livraison des animaux par camions est mauvaise. Afin d'avoir la plus grosse charge possible, les camionneurs ont tendance à trop serrer les agneaux dans leurs camions. Il en résulte assez souvent de l'é-

tauffement. Les plus petits animaux sont souvent écrasés par les plus gros, surtout lorsqu'il y a mélange dans les expéditions et que les cloisons font défaut. Les agneaux sont souvent blessés en sautant d'un étage supérieur au plancher du dessous. Soulever les agneaux par leur laine occasionne des blessures sérieuses et cela ne devrait jamais être permis".

Alfred SAVOIE.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE

Les prix actuels du fromage ainsi que la température défavorable occasionnent une diminution de production. Les arrivages des derniers jours n'ont pas été aussi considérables que prévus et avec une demande active, une offre limitée, ce marché a été ferme et à la hausse.

Samedi avant-midi, le 22 mai, le No. 1 Pasteurisé, au gros, était coté de 23 1-4c à 23 3-8c la livre.

FROMAGE

La forte activité des opérateurs d'outre-mer rend notre marché ferme au prix de 13 3-8c, à 13 1/2c la livre. VOLAILLES VIVANTES:

L'augmentation considérable d'arrivages comprenant une très forte partie de sujets de qualité inférieure a encore rendu la vente difficile; une baisse d'environ 01c la livre a été enregistrée sur presque toutes les différentes catégories.

Avec les conditions actuelles, il est préférable de restreindre les expéditions de volailles maigres ou pas finies à point, sinon, il ne faudra pas être surpris d'une autre baisse de prix sous peu.

VEAUX ABATTUS: Montréal: Marché légèrement plus actif et prix fermes.

VEAUX ABATTUS: Québec: Marché stable et prix soutenus.

PORCS ABATTUS: Montréal et Québec: Marché tranquille et prix stationnaires.

Semaine finissant le 22 mai 1937

OEUFs:

A—(gros) 21c

A—(Moyens) 19c

A—Poulettes 18c

B 18c

C 17c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au Lait)

Choix — 09c

Bons — 08c

Moyens — 07c

Communs — 06c

PORCS ABATTUS:

A—Bacon de Choix, 135 lbs à 160 lbs 13 c

B—Bacon 120 lbs à 160 12 1/2c

Boucher, 110 à 160 lbs 12 1/2c

Lourd, 160 à 200 lbs 11 1/2c

Extra Lourd, 200 à 250 lbs 10 1/2c

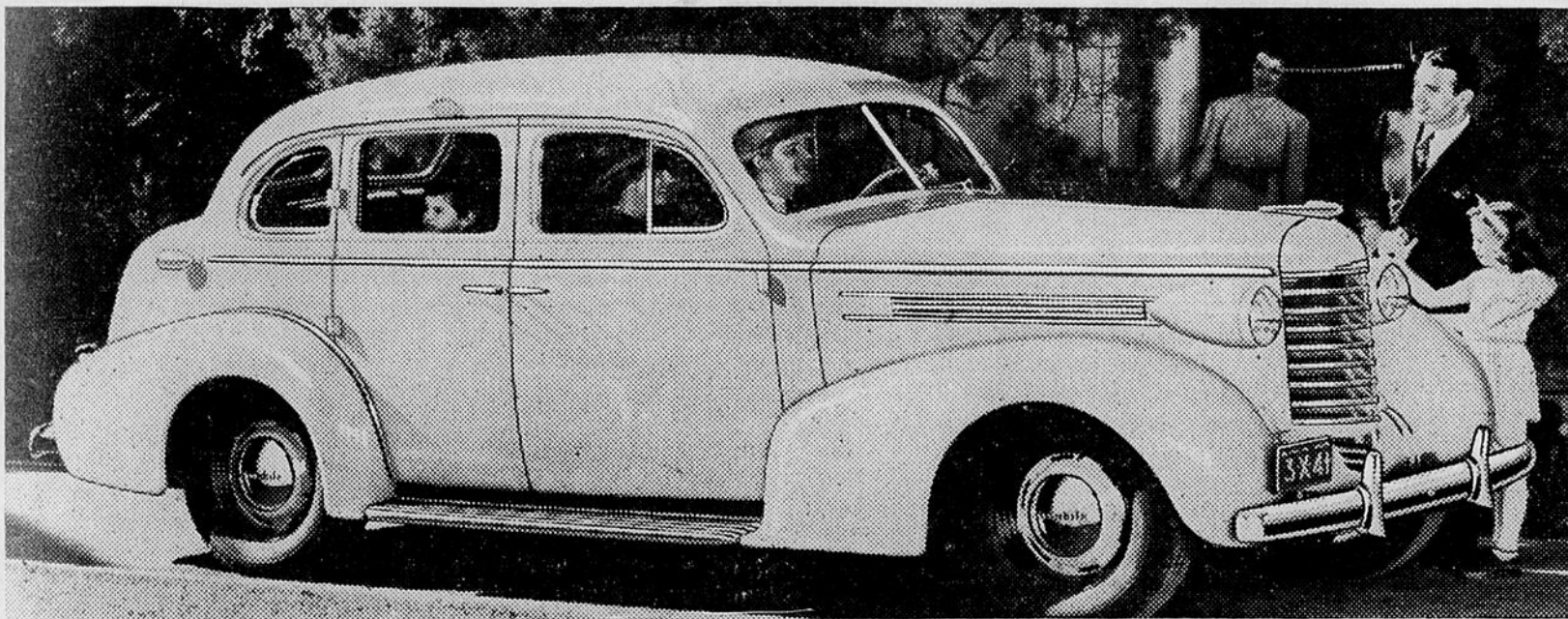
Léger, 90 lbs à 110 lbs 12 c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

IMPORTANT: — Dans le but d'être utile à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.

Moderne

...OUI, TOUT À FAIT



et c'est la plus grande valeur Oldsmobile depuis 40 ans

SEUL OLDSMOBILE est doté de cette élégance de ligne qui le distingue et le met en avance d'une année. Oldsmobile est d'ailleurs le seul à vous donner TOUT ce qu'il y a de moderne et de beau à de si bas prix. Oldsmobile est une plus grosse voiture, avec des intérieurs spacieux et luxueux. C'est aussi une voiture plus sûre, grâce à la nouvelle carrosserie Fisher monacrier à toit-tournele . . . à la glace de sécurité dans toutes les fenêtres

. . . aux freins super-hydrauliques. Et c'est également une voiture dont le roulement est plus confortable, grâce aux roues à genou mécanique — aux deux stabilisateurs de marche — et à la direction centralisée. Vous serez émerveillé des faibles frais de fonctionnement et d'entretien d'Oldsmobile. Venez aujourd'hui faire l'essai d'un nouveau six de 95 c.v. ou d'un huit de 110 c.v. . . ils sont épatants.

Renseignez-vous sur les légers paiements mensuels du mode General Motors de paiements à termes. O-1178F

OLDSMOBILE 1937

PRIX DEPUIS (Coupé sport 6 cyl. avec strapontins) Livré à l'usine, Oshawa, Ont. Taxes du gouvernement licence et fret à coût additionnel. (Prix sujets à changer sans avis). Il y a aussi des modèles 8 cylindres

\$1065

VENDEURS AUTORISES

Julien & Veillet, Louiseville.

NOS COURRIERS

St-Barthélemi

Caisse populaire:

Sous peu, la Caisse populaire changera de local et sera installée chez M. Ernest Dupuis, coiffeur, qui en prendra la régence en remplacement de M. Gérard Rivard, B.S.A., qui quitte l'École moyenne d'Agriculture pour un autre emploi à Joliette.

Nous profitons de l'occasion pour exprimer le grand regret que ressentent et la paroisse et le personnel de l'Académie du départ de M. Rivard. Cet agronome modeste et dévoué laisse un souvenir ineffaçable parmi nous. Solides connaissances, d'un abord facile, d'une politesse exquise, il est le type du vrai gentilhomme.

Qu'il accepte nos plus sincères remerciements pour les services rendus pendant son séjour parmi nous et nous le prions de ne pas oublier qu'il est encore des nôtres.

Notre Fête Nationale:

La St-Jean-Baptiste doit se fêter très en grand cette année dans notre paroisse. On est actuellement à jeter les bases d'une organisation qui fera de cette fête l'une des plus belles du genre que nous ayons eues jusqu'à présent dans notre localité.

Nouveau chef de gare:
La Compagnie Pacifique Canadienne a assigné M. Jos-E. Gignac comme son agent à St-Barthélemi, en remplacement de M. Alide Duchesne, nommé à Joliette. M. Gignac était en service à Lanoraie et viendra probablement demeurer au village, dans la maison de M. Hubert Globsky.

Accident:

M. Donat Dufresne vient de subir un très gros dommage à son camion, lorsqu'une autre voiture vint le frapper à Fitchburg, Mass., États-Unis, la semaine dernière. A part le propriétaire, MM. Anthime Dufresne et Eugène Michaud étaient dans le véhicule. Heureusement, les trois s'en tirèrent avec de légères égratignures, mais le camion est si endommagé qu'il devra rester là-bas quelques semaines pour réparations, lesquelles sont couvertes par les assurances.

Curieuse de coïncidence: l'accident est arrivé à trois portes de la demeure d'un ancien concitoyen, M. Eugène Lincourt, lequel s'empresse de recueillir bien cordialement les malheureux "québécois".

Baptêmes:

Le 12 mai 1937 a été baptisé Joseph-Camille-Georges, enfant de M. Théodore Mayer et de Cécile Belhumeur. Parrain et marraine: M. et Mme Camille Dupuis.

Le 16 mai, a été baptisée: Marie-Thérèse-Rolande, enfant de Aristide Sylevstre et de Gabrielle Lefebvre. Parrain et marraine: Albertino Lefebvre et Mlle Marie-Ange Lefebvre.

Le 18 mai, a été baptisé: Joseph-Wilfrid-Gérard, enfant de Jean-Bte Marchand et de Angéline Auger. Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Brulé, du rang de "York".

Le 19 mai, a été baptisé: Joseph-Louis-Charles-Hubert, enfant de Romulus Valois et de Lucie Gaudard. Parrain et marraine: M. et Mme Charles Clément.

Sépulture:

Le 19 mai, ont eu lieu les funérailles de Emma Laporte, épouse de feu F.-Xavier Plante. Le service qui eut lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis fut célébré par M. le curé Joseph Plante, de Ste-Béatrix, assisté comme diacre de M. l'abbé Olaus Plante, et comme sous-diacre, d'un vicaire de la paroisse.

Maskinongé

MARIAGE SAUCIER-BERARD

Dernièrement, en l'église paroissiale de Maskinongé, M. l'abbé H. Brousseau a béni le mariage de Mlle Solange Saucier, fille de M. et Mme Joseph Saucier avec M. Donat Bérard, fils de M. Arthur Bérard

décédé et de Mme Bérard de St-Barthélemi. M. Saucier accompagnait sa fille, et M. W.-B. Lafrenière était le témoin du marié: Pendant la messe nuptiale un joli programme fut exécuté par la chorale des jeunes filles. Les solistes étaient Mlles Rose-Blanche St-Onge et Gabrielle Paquin. Mlle M.-Flora Saucier agissait comme bouquetière. Après la cérémonie, la réception eut lieu chez M. Joseph Saucier père de la mariée et à laquelle prirent part un grand nombre d'invités.

Les mariées reçurent de nombreux et riches cadeaux.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux heureux époux.

* * *

Après une absence de quinze ans, M. Napoléon Bastien de Lowell Mass. est venu visiter ses parents du Canada. Il visita d'abord son frère M. J.-Bte. Bastien et sa soeur Mme Arthur Lemyre, de Maskinongé, sa soeur Mme Hormisdas Béland de Shawinigan Falls, neveux et nièces et plusieurs amis. M. Bastien est retourné aux États-Unis samedi dernier après une semaine passée au milieu des siens.

M. Napoléon Bastien de Lowell Mass. et Mme Pierre Lemyre de Montréal, Mme Hormisdas Béland de Shawinigan, M. et Mme Théodule Lemyre et leur fille Marguerite de Louiseville, Mme Ovide Garceau et son fils Maurice de Trois-Rivières, chez M. Arthur Lemyre à l'occasion des funérailles de M. Joseph Pierre Lemyre.

Mme Joseph Labbé, ainsi que ses deux fils Pierre et Gilles de Dolbeau Lac St-Jean, en visite dernièrement chez son père M. Victor Brousseau et autres parents.

M. et Mme Léopold Dugas sont allés passer la dernière fin de semaine à Montréal et à L'Épiphanie.

M. l'abbé P.-E. Rainville, de passage chez sa mère Mme Joseph Rainville dans le cours de la semaine dernière.

Mlle Thérèse de Carufel de Shawinigan a passé quelques semaines chez sa mère Mme Vve Alexandre de Carufel.

Le 24 mai courant, Sr Marie de la Foi née Cécile Dugas, fille de M. et Mme Léopold Dugas, a prononcé ses vœux perpétuels au couvent des Servantes de Jésus Marie, au Cap de la Madeleine. Plusieurs religieuses de différentes communautés du diocèse ainsi qu'un bon nombre de parents assistèrent à la cérémonie. On remarquait son père et sa mère M. et Mme Léopold Dugas, ses soeurs: Mlles Marie, Lucie et Ursule Dugas, ses oncles et tantes: Madame Edmond Champoux, MM. Azarias, Donat et Edouard Dugas, M. et Mme Gagnon, M. et Mme Napoléon Guilbert, M. Ed. Paquin, Mlle Gabrielle Paquin sa cousine et Mlle Anne-Marie Vanasse, amie de la famille et plusieurs autres.

Ste-Ursule

TRIDIUM

Nous avons eu au début de la semaine la retraite annuelle du Tiers-Ordre. Tous les membres de cette fraternité et bon nombre d'autres suivirent assidûment les pieux exercices avec zèle et générosité. On comptait aussi au dernier office solennel de nombreuses et nouvelles prises d'habit. A tous: nos vœux de persévérance.

VA ET VIENT

Mlles Gertrude et Agathe Lessard ainsi que leurs deux frères Roger et Gaétan de Saint-Jacques L'Achigan, passe quelque temps chez leurs oncles MM. Richard et Urbain Lessard.

Mlle Germaine Trudel, E.G.M. de Montréal est de retour après une quinzaine chez ses parents.

M. et Mme P.-E. Casaubon de Maskinongé étaient en visite dimanche chez M. et Mme Philippe Rivard.

M. et Mme Uldège Girard de St-Edouard étaient les hôtes de Mme Léon Lambert, dimanche.

Mlle Hélène Denis de St-Norbert a passé la fin de semaine chez son oncle M. Jos. Juneau.

M. Georges Trudel et M. Gérard Ferron de Montréal, ont fait une courte promenade chez M. Charles

Trudel, dimanche.

M. et Mme Lucien Marchand de St-Justin, étaient chez M. Arthur Gagnon dimanche.

Mme Joseph Masson et sa fille Corona de St-Justin, en voyages d'affaires au début de la semaine.

M. et Mme Azarie Béland et M. et Mme Albert Noël de passage à Montréal par affaires dans le cours de la semaine.

Mlle Cécile Lemyre, de St-Justin était l'invitée des Mlles Trudel dimanche.

* * *

BEAU RESULTAT DU CONCOURS AU COUVENT DE STE-URSULE

La séance du 20 mai terminant le beau concours, ouvert en janvier 1936 eut un plein résultat.

L'assistance composée de citoyens de Ste-Ursule, des Trois-Rivières, de Louiseville et des paroisses voisines, fut enchantée d'avoir répondu à l'invitation.

Les heureux gagnants à la loterie sont: No 1108, le crucifix bénitier, M. le chanoine E. Panneton, aumônier de l'Hospice de Louiseville; La nappe à thé avec serviettes, No. 1287, M. N. Brisard-St-Germain, décédé depuis; en sa faveur, la nappe servira désormais à la réception du St-Viatique chez les vieillards de l'Hospice.

Le coffret en bois sculpté, No. 1369, Mlle Marie Boulay.

Par la voix du journal, l'administration renouvelle ses plus sincères remerciements à tous ceux qui ont coopéré, tant par leur zèle que par leur libéralité, au beau succès de cette oeuvre.

Leur générosité demeure une prière constante à l'auteur de tous biens qui ne manquera pas d'attirer une surabondance de bénédictions sur tous nos bienfaiteurs.

Un thé vert sans égal

THÉ VERT "SALADA"

523F

St-Didace

M. Joseph Lefrançois a été élu maire en remplacement de M. Alfred Branconnier sortant de charge. Ont été élus conseillers: M. Israël Brissette, Théophile Deschênes et Napoléon Casaubon. Nos félicitations.

Les élèves de la paroisse suivant le catéchisme depuis le 20, comme préparation à la communion solennelle. Ils sont au-delà de quatre-vingts.

Mlle Imelda Grégoire et Marguerite Lajoie de retour d'une promenade à Grand'mère depuis une quinzaine de jours.

Cette semaine les dames qui font partie du cercle des fermières auront des cours de tissage sous la direction d'une jeune fille expérimentée.

Dr P.-E. LAMARRE

DENTISTE

Bureau permanent à Maskinongé — A votre service de 9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.

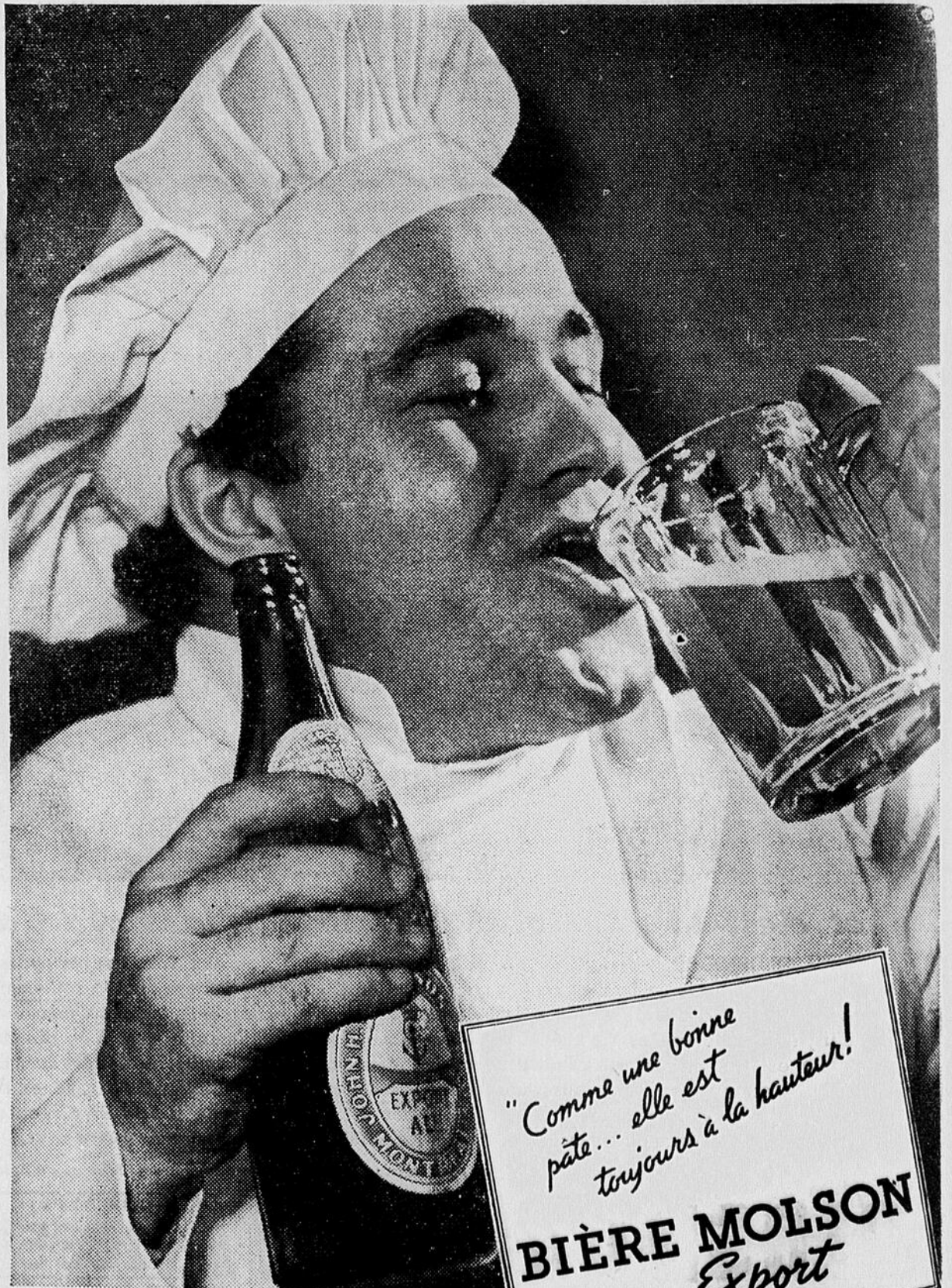
SATISFACTION GARANTIE

SALON DE COIFFURE MODERNE

à votre disposition

Mme P.-E. Lamarre

MASKINONGE, Qué.
TOUS GENRES DE COIFFURE
Spécialité: Permanent Croquignole, etc.



"Comme une bonne pâte... elle est toujours à la hauteur!"

BIÈRE MOLSON
Export

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



LA MANUCURIE

Toute personne soucieuse de son apparence doit se faire donner un traitement de manucurie par semaine. Ces traitements sont si peu coûteux, de nos jours, que rares sont celles qui ne peuvent se payer ce petit luxe, car une belle main a une réelle valeur esthétique.

Mais il ne faut pas compter uniquement sur l'art de la manucurie. Il faut soigner, tous les jours, la toilette des mains. Il est nécessaire matin et soir, de se laver les mains à l'eau tiède, qu'on peut adoucir avec de la glycérine. Quant aux personnes dont la peau est naturellement rugueuse, il leur conviendra de faire usage de crème vitaminée — la même crème de beauté dont elles peuvent se servir pour le visage.

On peut, sans inconvénient, si l'on n'a pas de crème vitaminée chez soi, se frotter les mains avec du savon blanc. On peut également s'enduire les mains de glycérine neutre en les frottant durant quelques minutes et en les passant ensuite rapidement à l'eau tiède.

LES ONGLES

Les ongles peuvent servir à indiquer l'état de santé d'une personne. Les homéopathes, surtout, se sont

particulièrement appliqués à établir la relation des divers états des ongles avec les maladies.

Ainsi la sécheresse et la fragilité des ongles indiquent généralement un état nerveux qu'il faut soigner.

On active la pousse des ongles en les trempant pendant 10 ou 15 minutes chaque jour dans de l'huile d'olive légèrement chauffée.

Les ongles fragiles et cassants peuvent être renforcés en faisant pénétrer sous l'ongle le soir, un peu de cold cream; en les trempant dans de l'huile d'olive chauffée — ou encore par des badigeonnages à part égale de teinture de styrax, huile de cèdre, naphthol et acide phénol — salicylique.

Les taches blanches ou "envies" sont, soit le signe de nervosisme ou le résultat de blessures aux ongles. Rien ne peut remédier à cet état des ongles, il faut attendre que ceux-ci aient poussé suffisamment pour permettre de faire disparaître ces taches à la lime ou aux ciseaux.

Les taches sous les ongles peuvent être enlevées au moyen d'applications de jus de citron ou de tomate. Dans le cas des taches particulièrement rebelles, on les fait disparaître par l'usage de pierre ponce pulvérisée à laquelle on a ajouté quelques gouttes de peroxyde. Il vaut mieux limer les ongles at-

Pour les GRANDES CHALEURS il faut une Réserve d'énergie AVANT VOTRE RÉFRIGÉRATEUR

Vous pouvez COMPTER SUR

TOUTE LA CAPACITÉ NÉCESSAIRE EN TOUT TEMPS

AMPLEMENT D'ÉNERGIE EN RÉSERVE

Westinghouse

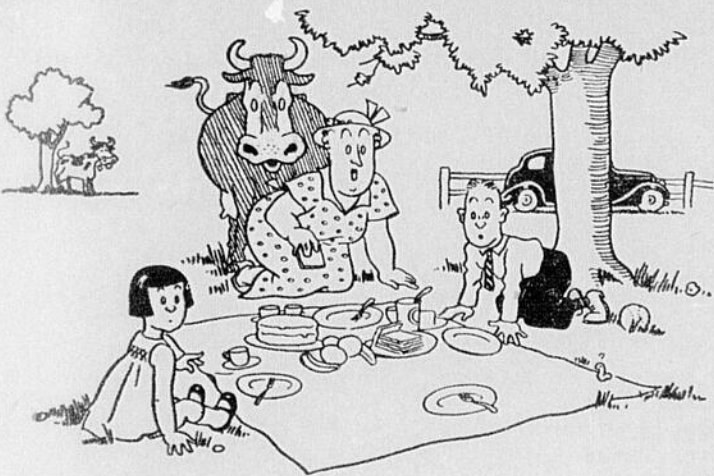
Quand le mercure monte . . . et monte! . . . quand la cuisine est comme un four . . . c'est alors que vous appréciez la réfrigération indéfectible d'un Westinghouse. En effet, un Westinghouse, si chaud que soit le jour, si souvent que vous ayez à ouvrir la porte du garde-manger . . . a toujours assez d'énergie en réserve pour maintenir la température du garde-manger au degré normal, bien que son congélateur ne fonctionne qu'à intervalles éloignés. En saison froide, la réserve d'énergie

comporte d'autres avantages importants. La diminution du temps de fonctionnement permet une économie substantielle d'électricité tout en diminuant l'usure des pièces mobiles. Il faut aussi mentionner la protection doublement-automatique (une exclusivité) pour le moteur et pour les aliments, même dans des conditions électriques anormales. Entrez voir les nouveaux modèles immédiatement . . . prix et conditions vous conviendront sûrement.

Consultez notre représentant local qui se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements désirés sur les réfrigérateurs Westinghouse.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE
OLD STOCK



FONDÉE IL Y A 147 ANS

381F

tivement, que de les couper. Il faut éviter de les rayer intérieurement avec le cure-ongle métallique et de les rendre cassants par l'abus des vernis résineux. Un peu d'oxyde d'étain sur le polissoir donne aux ongles un vif éclat et leur conserve leur solidité.

Il faut se garder d'arracher l'épiderme et se contenter de le repousser et de le régulariser au ciseau fin après avoir trempé les doigts dans de l'eau chaude boratée.

LES VERRUES

Il arrive fréquemment que des personnes ayant autrement de jolies mains les voient abîmées par la présence de verrues, qui sont causées par un virus filtrant et sont contagieuses. Ce sont en réalité de petites tumeurs.

Quand on a des verrues, il faut éviter les caustiques (tels que le savon fort, eau de Javelle, etc) de toutes natures.

Le meilleur procédé de destruction de ces bobos sont les rayons X et l'étingelle de haute fréquence.

Consultez-moi par Poste

J'ai publié, je le répète, toute une série de feuillets sur les soins de beauté . . . soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux; enlèvement des poils follets; développement du buste, la maigreur, l'obésité, etc. Ces feuillets ne sont pas des annonces. Ils ne comportent pas un mot de réclame. Ils ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer lequel (ou lesquels) de ces feuillets vous intéressent et de m'envoyer un timbre de trois sous pour les rece-

voir dans une enveloppe cachetée, discrète, qui ne révèle pas leur origine. Adressez simplement vos lettres à Cousine Blanche, 197 rue Ste-Catherine-ouest, Montréal.

Cousine Blanche

RESOLUTIONS ADOPTÉES PAR LES RETRAITANTS DU CANADA A LEUR 14^{ème} JOURNÉE CATHOLIQUE ANNUELLE TENUE A SHERBROOKE, LE 23 MAI 1937.

- 1.—En ces temps de désarroi économique et moral, les Retraitants du Canada expriment leur reconnaissance à l'Eglise pour ses lumineuses directives et témoignent de leur profond attachement au Souverain Pontife, à leurs évêques et à leur clergé.
- 2.—Appuyés sur les récentes déclarations de leurs chefs spirituels, ils considèrent le communisme comme le plus grand péril de l'heure actuelle et s'engagent à le combattre sans merci sous toutes ses formes.
- 3.—Ils félicitent les autorités qui ont pris des mesures contre ce mouvement subversif et insistent auprès du gouvernement fédéral pour qu'il empêche la propagande à travers le pays, ainsi que l'encyclique Divini Redemptoris en fait un devoir à tout Etat chrétien.
- 4.—Ils demandent qu'on fasse disparaître les injustices dont sont victimes les classes laborieuses, en particulier le travail du dimanche, et préconisent la semaine de 132 heures dans les industries de la pul-

pe et du papier, telle que proposée par la Ligue du Dimanche.

5.—Ils mettent en garde leurs compatriotes contre le danger des unions ouvrières dirigées par des étrangers, à tendances révolutionnaires, et recommandent chaleureusement les syndicats catholiques, instrument de paix sociale et rempart puissant contre le communisme.

6.—Ils s'engagent suivant les directives de l'encyclique Divini Redemptoris à mener eux-mêmes une vie plus chrétienne, à pratiquer surtout le détachement des biens de la terre, la charité et la justice sociale.

7.—Convaincus de la nécessité d'une élite, ils se préparent par la retraite fermée annuelle et les cercles d'étude à exercer un apostolat fructueux, d'après les règles de l'Action catholique, dans leurs paroisses et leurs milieux professionnels.

8.—Ils considèrent la presse catholique comme une des institutions les plus nécessaires et le plus bienfaitantes à notre époque et ils demandent à tous de soutenir et de popa-ger les journaux voués avant tout aux intérêts de l'Eglise.

9.—Ils prient le gouvernement fédéral d'accorder congé aux employés des postes les jours de fêtes chrétiennes, notamment à Noël et au Jour de l'An.

10.—Ils remercient les autorités religieuses et civiles, les Pères Rédemptoristes, la Ligue des retraitants de Sherbrooke et tous ceux qui les ont secondés pour leur cordiale réception et ils offrent aux citoyens de cette ville progressive leurs félicitations et leurs vœux à l'occasion de son centenaire.

La Semaine Parlementaire

(suite de la page 2)

Pelletier, député de Lotbinière, une loi a été adoptée pour permettre aux municipalités de ne pas augmenter l'évaluation des immeubles améliorés durant les cinq années qui suivent ces améliorations.

Pour le gouvernement

Le gouvernement s'est fait autoriser, par une loi, à exproprier jusqu'à concurrence de \$300,000 les propriétés dont il aurait besoin pour entreprendre des travaux publics destinés à soulager le chômage.

Enfin, une loi a été adoptée permettant à tout débiteur de payer ses dettes avec la monnaie ayant cours légal. Le gouvernement pourra bénéficier de cette loi et l'hon. M. Duplessis a prévenu le gouvernement fédéral qu'il s'en prévaudra à la prochaine conférence interprovin-

ciale.

Pour l'agriculture

Afin de promouvoir l'enseignement agricole, le conseil de l'Instruction Publique est autorisé à former des comités composés de personnes compétentes en pédagogie et en sciences agricoles qui dresseront un programme d'enseignement agricole dans la province.

Le gouvernement est aussi autorisé à former une commission de géographie pour la province.

Signalons enfin une loi autorisant le gouvernement à dépenser \$400,000 pour aider les municipalités à mieux rétribuer les services des institutrices rurales.

La Montreal Tramways

Il y a quelques semaines, le Premier Ministre a donné ordre à la compagnie de tramways de rembourser un million à la ville de Montréal. Une loi a été passée à cet effet le semaine dernière. En même temps, le gouvernement nomme une commission qui étudiera le contrat intervenu entre la compagnie et la ville. Cette commission devra étu-

dier la structure financière de la compagnie, fixer la valeur de l'actif, faire le relevé des salaires payés aux directeurs et des gages payés aux employés, décider s'il ne serait pas opportun de changer le système actuel. Les membres de ce comité présenteront un rapport d'ici la prochaine session.

Trois nominations

Le Général C.-A. Smart, ancien député de Westmount, a été nommé membre du conseil législatif, pour remplacer feu Georges Bryson. Le Général Smart a été de longues années député conservateur de Westmount. Au mois d'août dernier, il ne se représenta pas, mais il avait été député de l'Union Nationale depuis les élections du 25 novembre 1935.

M. le Notaire J.-A. Savoie, de Montréal, a été nommé gérant de la régie des liqueurs. M. Thomas Tremblay, C.R., de Montmagny, a été nommé gérant adjoint.

Ces nominations ont été accueillies avec sympathie dans tous les milieux.

HASARDS

Que d'étranges hasards, de chances obstinées
N'a-t-il pas fallu pour qu'un jour,
Dans la trame sans fin des brèves destinées,
Nos deux âmes ensemble ici-bas fussent nées!
Et tu ne sais pas mon amour!

Sous le même soleil et sur la même terre
Se croiseront en vain nos pas;
Le blé qui nous nourrit, l'eau qui nous désaltère,
Sont les mêmes; pourtant je vivais solitaire,
Comme si tu n'existais pas.

Et je pleure, et, jouet de forces inconnues,
Mes larmes tombent sur le sol,
Elles séchent bientôt et vapeurs devenues,
Peut-être tu les vois errer avec les nues
Où l'oiseau se mouille en son vol.

Et peut-être l'oiseau s'abat sur ta fenêtre,
Docile à quelque aveugle loi,
Et tu lui fais accueil, et tu baisses peut-être
Comme un envoi du ciel, mais sans les reconnaître
Ces pleurs que j'ai versés pour toi.

SULLY PRUD'HOMME.

Tél. 51

Dr Willie WALKER

Chirurgien - Dentiste

Machine à gaz

115 rue St-Laurent

LOUISEVILLE

ECOLE COMMERCIALE SAVOIE

Sainte-Ursule, Cité Maskinongé

COURS COMMERCIAL COMPLET.

Attention spéciale à l'anglais, à la comptabilité, à la sténographie et au droit.

PREPARATION AU CLASSIQUE.

Pour plus de sécurité, confiez donc vos assurances à

Theophile LAFONTAINE

Représentant des meilleures Compagnies d'assurances
feu, vie et accidents

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Tél. 44

B. P. 44

Marchand & Vanasse

Avocats et Procureurs

75 St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

Heures de bureau:

9 à 12 hrs a.m.

2 à 5 hrs p.m.

7 à 8 hrs p.m.

TEL. 32

HEURES DE BUREAU DE 9 a. m à 9 p. m.

Dr Robert Trudel

DENTISTE

Successeur du Dentiste Gélinas

38 ST-LAURENT,

LOUISEVILLE, P. Q.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté

TELEPHONE:

AMberst 5982

Dr A.-D. MILOT,

B. A. L. D. S. D. D. S.

CHIRURGIEN - DENTISTE

774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

Entrez et sonnez

MONTREAL

TEL. 21

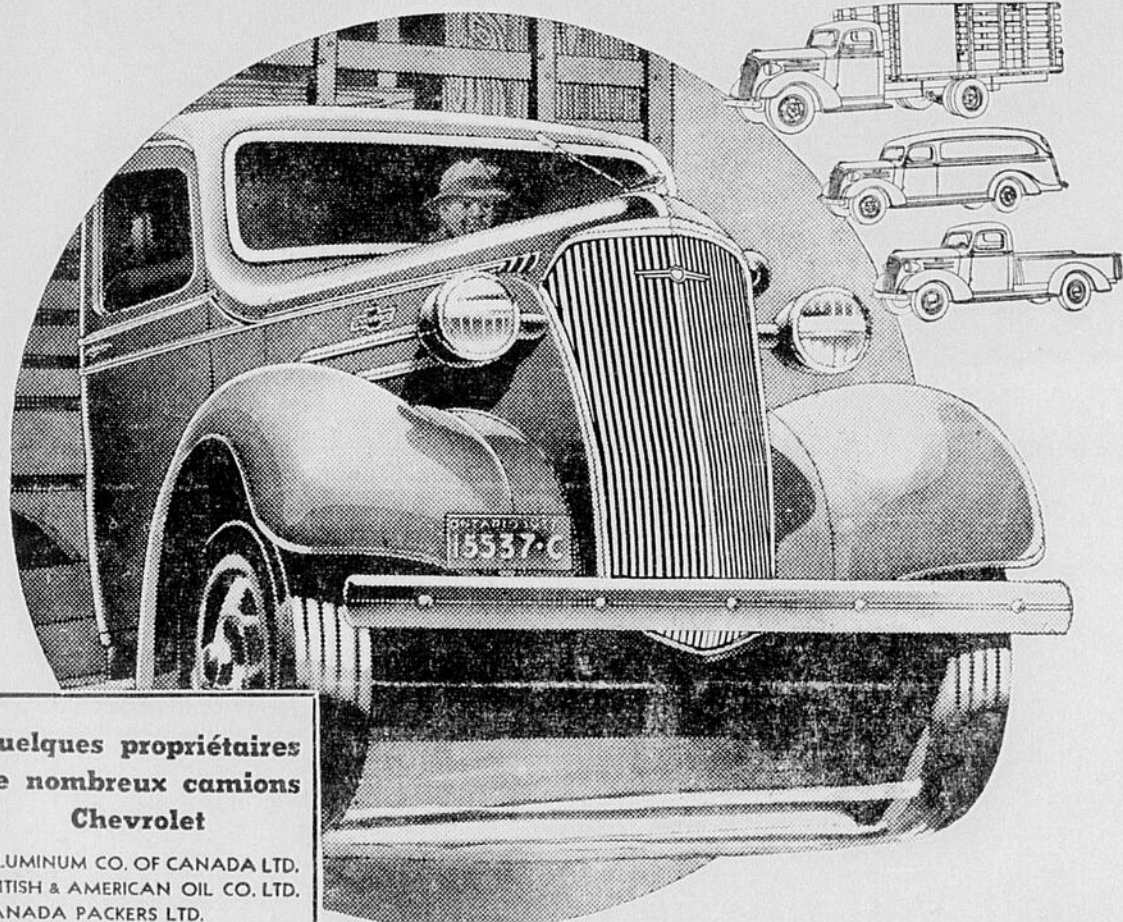
Dr Ulysse Laferrière

MEDECIN - CHIRURGIEN

Ex-interne des Hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu, Ste-Jeanne d'Arc et Ste-Justine.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Premier EN ÉCONOMIE ET EN SÉCURITÉ



Quelques propriétaires de nombreux camions Chevrolet

ALUMINUM CO. OF CANADA LTD.
BRITISH & AMERICAN OIL CO. LTD.
CANADA PACKERS LTD.
CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO.
CANADIAN NATIONAL
CARBON CO. LTD.
CANADIAN NATIONAL EXPRESS
CANADIAN OIL COMPANIES LTD.
CANADIAN PACIFIC EXPRESS
CANADIAN WESTINGHOUSE
CO. LTD.
CARNATION COMPANY
COCA-COLA CO. OF CANADA LTD.
COLGATE-PALMOLIVE-PEET
CO. LTD.
DOMINION RUBBER CO. LTD.
DOMINION STORES LTD.
FRIGIDAIRE CORPORATION LTD.
GENERAL STEEL WARES LTD.
THE GOODYEAR TIRE & RUBBER CO.
THE H. J. HEINZ CO.
IMPERIAL TOBACCO CO. OF
CANADA
IMPERIAL OIL LTD.
MASSEY-HARRIS COMPANY LTD.
McCOLL FRONTENAC OIL CO.
NORTHERN ELECTRIC CO. LTD.
PROCTOR & GAMBLE COMPANY
OF CANADA
SALADA TEA CO. OF
CANADA, LTD.
STANDARD BRANDS LTD.
SUPERTEST PETROLEUM CORP. LTD.
SWIFT CANADIAN COMPANY LTD.
WM. WRIGLEY JR. CO. LTD.

... disent les frais d'exploitation des grands propriétaires de camions Chevrolet!

Les chiffres ne mentent pas... et c'est dans les livres soigneusement tenus des grands propriétaires de camions que vous trouverez la preuve de l'économie et de la sécurité des camions Chevrolet... une histoire de succès sans égal dans le domaine du transport commercial au Canada!

Si vous avez un service de camionnage... si petit ou si grand soit-il... nous avons un camion Chevrolet pour l'effectuer... un véhicule puissant qui vous servira de jour en jour... par tous les temps... dans toutes les conditions de route et de charge. Tenez compte aussi de l'augmentation de profit que vous donne l'économie générale du Chevrolet qui réduit vos frais d'opération. Le faible coût initial réduit le montant de votre placement... le grand millage au gallon d'essence et d'huile réduit les frais de fonctionnement... et de grandes capacités pour de plus grandes charges payantes.

Pourquoi pas visiter aujourd'hui le dépositaire Chevrolet de votre voisinage? Son expérience vous aidera dans le choix de votre nouveau camion. Il vous expliquera les facilités du mode General Motors de paiements à termes.

Camions CHEVROLET

CT-47BF

RENSEIGNEZ-VOUS CHEZ VOTRE PLUS PROCHE DEPOSITAIRE

NOUVELLES LOCALES

On annonce pour le 5 juin le mariage de Mlle Régina Alarie, fille de Louis Alarie, à M. Viateur Masson, fils de Joseph Masson.

M. et Mme Adélarde Lefebvre (fils de Pierre) ont la profonde douleur d'annoncer la mort de leur fillette Léona, décédée mercredi à l'âge de 6 ans aux suites d'une cruelle maladie. Nos sincères sympathies aux parents éprouvés.

M. Albert Clément vient de commencer les travaux nécessaires à la construction de sa nouvelle demeure.

Mlles Laura et Blanche St-Cyr de Burlington, Vermont sont actuellement en promenade à St-Justin, chez leur père M. David St-Cyr.

M. l'abbé Jean-Baptiste Levasseur de la paroisse du Très-Sacrement des Trois-Rivières était à St-Justin, ces jours derniers.

M. et Mme Paul Baril sont de retour d'un voyage de quelques jours à Québec.

M. et Mme Romuald Villeneuve, sa fillette Thérèse et son fils Raymond de Louiseville, de passage chez son père

M. Lazare Villeneuve dimanche.

M. l'abbé Pariseau de Burlington, Vermont est de passage à St-Justin.

M. Joseph Bastien est allé à Montréal, par affaires, au commencement de la semaine.

MM. Adélarde et Hector Deshaies sont allés à Joliette, samedi dernier pour assister à une ordination par Mgr Papi-neau, évêque de Joliette.

M. Robert Vézina est allé passer la fin de semaine à Montréal.

Mme Albert Gagné est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

M. et Mme Wilfrid Duchesnay ainsi que M. et Mme Roland DeVarenes de Montréal étaient à St-Justin, dimanche.

M. Wilfrid Villeneuve, Mme Emile Arcand et Aline Villeneuve, de Montréal, de passage à St-Justin en fin de semaine.

M. et Mme Irénée Clément sont allés à Ste-Thècle dimanche, rendre visite à leur fille religieuse.

M. et Mme André Carufel de Montréal étaient à St-Justin dimanche.

M. et Mme Théodore Marchand, leurs fillettes Thérèse et Rolande, M. Vianney Brissette et son amie Mlle Liliane Ouellette de Lachine étaient à St-Justin lundi, à l'occasion de la fête de la Reine.

M. Ubalde Marchand de Montréal est venu passer la fin de semaine chez son père M. Georges Marchand.

MM. Ernest Gagné et Hervé Francoeur ainsi que Mme W.-H. Gagné sont allés à Montréal, par affaires, mardi.

M. l'abbé Ovila Gagnon du séminaire des Trois-Rivières était à St-Justin, dimanche.

M. et Mme W.-H. Gagné ainsi que M. et Mme Albert Gagné sont allés à Saint-Lin, dimanche.

N'oubliez pas!

On tient à vous rappeler que la soirée offerte par les "Justiniennes" aura lieu jeudi, le 3 juin en la salle paroissiale de St-Justin. Lever du rideau à 8 heures. Cette soirée promet d'être un succès si l'on considère le travail et le temps dépensés par les artistes. Elles nous disent qu'elles n'ont rien ménagé pour faire de cette soirée une bonne récréation pour tout ceux qui composeront l'auditoire. Elles vous prient de lire attentivement leur programme qui se trouve en première page et de remarquer aussi qu'un prix de présence sera offert par Mme P.-E. Lamarre, "COIFFEUSE" de Maskinongé.

Donc il y a certainement à y gagner de beaucoup pour ceux qui se déplaceront pour venir à cette soirée, car elle réserve des surprises qui en valent la peine. Qu'on se le dise.

Louiseville aura une autre élection pour la mairie

Le juge Marchand a annulé hier l'élection de M. Charles-Edouard Martin

CHANGEMENT DE DATE

Trois-Rivières, 26. — L'hon juge Aimé Marchand a annulé cet après-midi l'élection du maire de Louiseville, M. Charles-Edouard Martin, et a ordonné que des élections soient tenues suivant la loi pour le choix d'un nouveau maire.

L'action avait été prise par l'adversaire de M. Martin, M. Omer Rinfret, ex-échevin de la municipalité. Il alléguait que l'officier rapporteur avait fixé la présentation des candidats à la mairie un autre jour que celui fixé par la loi et que, le jour de la présentation ainsi choisi, il a rejeté, après l'avoir accepté, le bulletin de présentation légal et suffisant du demandeur.

Le 3 janvier dernier, l'officier rapporteur, qui était également greffier de la municipalité, a donné avis de la mise en nomination qui devait avoir lieu le 20 du même mois entre midi et deux heures. Le scrutin, si nécessaire, devait avoir lieu le premier février.

Le jour de la nomination, les représentants de M. Rinfret se sont rendus auprès de l'officier rapporteur et ont déposé entre ses mains le bulletin de présentation et le dépôt requis par la loi. Tout a été accepté par l'officier rapporteur et les représentants de M. Rinfret ont demandé si "tout était correct". On leur a répondu que tout était correct.

Plus tard, le greffier et officier rapporteur écrivit sur le bulletin qu'il était "refusé parce que le candidat n'a pas donné sa démission comme échevin et qu'il avait des revendications à la ville".

En effet il fut prouvé que M. Rinfret était encore échevin de Louiseville. Il avait été mis en demeure de payer une somme de \$7.80 pour la

construction d'un trottoir à ses frais, mais il avait refusé de payer, voulant compenser par cette dette des déboursés qu'il avait faits pour la ville.

D'après la loi, la présentation des candidats, depuis 1931, doit avoir lieu le 25 janvier. Le juge Marchand déclara que le greffier, en annonçant la présentation pour le 20 janvier, alors qu'elle devait se tenir le 25, a empêché les citoyens d'exercer leur droit de présentation. Le défendeur a prétendu qu'en vertu de l'article 335 une élection n'est pas nulle par le fait qu'on n'observe pas les prescriptions de la loi quant aux délais, le juge Marchand a déclaré que cet article n'excuse que l'insuffisance des délais donnés pour des jours déterminés mais ne permet aucunement de changer des jours ainsi déterminés et fixés par la loi.

Raphaël Bellemare

(suite de la première page)

du comité montréalais pour les fêtes du centenaire du Collège-séminaire de Nicolet en 1903.

Raphaël Bellemare est l'auteur de Les bases de l'histoire d'Yamachiche, 1703 à 1903. Montréal, 1901, 1 vol. gr. in-8. 448 pages. La Famille LeSieur et les premiers colons au fief Grosbois (1904).

M. R. Bellemare est décédé à Montréal, le 1er février 1906. M. Bellemare avait épousé le 18 septembre 1849 à Montréal, Anastasie Geoffrion - St-Jean. Dont il eut cinq enfants. Sa première épouse étant décédée en novembre 1882, il épousa le 11 mai 1885 Marie-Léonine-Euchariste Normandin, de Montréal.

RICLES.

POUR LA FETE DU SACRE-COEUR LE 6 JUIN

DECORONS
EMBELLISSONS
NOS DEMEURES.

CIMENT

Le Magasin W.-H. Gagné & Fils vient de recevoir un char de ciment. Avis donc à ceux qui en auraient besoin.

Pour vos achats et réparations de moulins à coudre veuillez donc vous adresser à un homme de 40 années d'expérience.

S. DESCOTEAUX

Gérant Singer Sewing Machine Co.
500 rue des Forges,
Tél. 394.

TROIS-RIVIERES, P. Q.

CAMILLE TOUSIGNANT

Représentant pour le comté de Maskinongé
LOUISEVILLE, P. Q.

JOSEPH MERCURE

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

Tél. Bell: 900 s 5.

ADRIEN BASTIEN

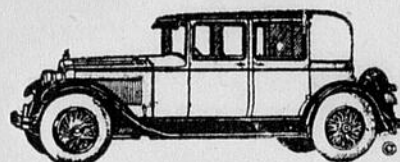
Transport - Général

Deux camions à la disposition du public.
Service rapide et prix modérés.
SAINT-JUSTIN, P. Q.



BIJOUTIER
MAURICE LAURENT
Bel assortiment de montres, Bagues, Jones, Bijouteries, Etc., Etc.
Réparations de toutes sortes à des prix très modérés.
Rue St-Aimé, LOUISEVILLE.

TAXI



Nap. S. de Carufel & FILS

Autos et voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. — Voyages à longue distance.
Service rapide — Jour et Nuit.
Tél. 29 — MASKINONGE, Qué.

Fleurs pour "Tag-Day"

Tél. 5068

Au Salon Fleuri Enr.

Mme C. BLANCHET, Prop.
Grande variété de fleurs naturelles et artificielles.
Bouquets pour mariés, couronnes mortuaires, corbeilles et décorations de toutes sortes.
362, rue St-Joseph, QUEBEC

LE SALVIFLORE



Le Salviflore est un tonique contre les monstres, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est un remède recommandable que chaque famille doit avoir constamment sous la main.

Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces.
Mme Louis ALARIE, SAINT-JUSTIN, P. Q.

Pour Vos Enseignes

voyez Raymond Lagloire
Lettreur
Tél. 35W, Maskinongé, P. Q.
Tous mes travaux sont faits avec la peinture "SHERWIN WILLIAMS"

Tél. Bell: 107-s-31

RICHARD LESSARD, B.C.L. NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.
STE-URSULE, Comté Maskinongé.

Hon. Sénateur Chs Bourgeois, O. R. Gustave Poisson, B. A. L.L.L.

Bourgeois, Poisson & Heaton avocats

Edifice Ameau
LES TROIS-RIVIERES
Hamilton Heaton, B. A. LL. B. — Bureau les samedis et dimanches chez le Notaire Coutu.
LOUISEVILLE, P. Q.

BÉBÉ CONNAÎT la Différence

SAVON BABY'S OWN
Le meilleur pour Bébé et pour Vous

Téléphone 117.

G. E. HEROUX,

Contracteur Electricien Licencié

INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Réparations de tous genres.

53, rue St-LAURENT,

LOUISEVILLE, P. Q.

TEL. 30

Examen de la Vue, Lunettes et Lorgnons

EMILE GRANGER

B. Ph. O. O. D.

Optométriste et Opticien
MASKINONGE, P. Q.

TEL. 30

PHARMACIE GRANGER

Spécialités: Prescriptions, Médicines brevetées, articles de caoutchouc, etc.

Une visite à notre pharmacie, vous convaincra.

MASKINONGE, P. Q.

TEL.: 592

Georges-Henri ROBICHON,

C.R., O.B.E.

Avocat.

EDIFICE AMEAU

Coin Notre-Dame et Alexandre,
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Propos Financiers

UN PETIT PAYS GRANDI PAR SON DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Sait-on que la Belgique, malgré son territoire limité (11.752 milles carrés) se classe, au point de vue industriel, en avant d'autres pays beaucoup plus vastes?

C'est à ses gouvernants sages et éclairés que la Belgique doit en premier lieu son intense développement industriel; mais elle le doit aussi, et pour une très large part, à la Société Générale de Belgique, qui n'a pas cessé, depuis sa fondation, de promouvoir et de soutenir le commerce et l'industrie belges. Fondée en 1822, la Société Générale de Belgique a étendu progressivement le rayonnement de son activité en sorte qu'elle constitue actuellement un merveilleux auxiliaire sur lequel l'Etat belge se repose pour une quantité de problèmes intéressant le commerce et l'industrie; bien qu'elle ne présente aucun caractère officiel, sa collaboration avec les services techniques du gouvernement est des plus étroites.

Les quelques statistiques suivantes, extraites de son bilan pour l'année 1935, donnent une idée de l'importance prise par la Société Générale de Belgique dans l'économie nationale:

1.—Valeur des actions de diverses sociétés, détenues en portefeuil-

le: plus de 2 1/2 milliards de francs belges.

2.—Valeur de l'actif total: plus de 4 milliards de francs belges.

3. Bénéfices nets pour l'année: plus de 67 millions de francs belges. Après avoir attribué le dividende régulier de 5% et un dividende additionnel de 2.2% aux actionnaires, le surplus permit de verser près de 7 millions de francs au compte de Réserve ainsi qu'un substantiel octroi au fonds de bienfaisance, et de reporter près de 7 millions de francs à l'année suivante.

4. Les actions détenues par la Société Générale de Belgique à la fin de 1935, au nombre d'environ 6 millions, étaient judicieusement réparties dans 94 grandes entreprises: tenant compte des centaines de filiales dans lesquelles ces entreprises majeures étaient intéressées, on en vient facilement à la conclusion que la Société Générale de Belgique exerce une influence salutaire sur l'économie belge.

On sait, par ailleurs, que la province de Québec, dont la superficie est de 594,534 milles carrés, peut être l'objet d'un développement industriel intense, car ses ressources naturelles sont abondantes et largement diversifiées: sol fertile, immenses ressources forestières, vastes dépôts de minerai de toutes sortes, cours d'eau susceptibles de dévelop-

per aisément le pouvoir hydro-électrique requis, tout concourt à une industrialisation facilement réalisable.

Un organisme qui se rapproche beaucoup de la Société Générale de

Belgique tant par sa structure financière que par le but poursuivi, vient d'être créé par un groupe important d'hommes d'affaires: la Société d'Entreprise du Canada, sous l'égide de ses administrateurs

qui représenteront la province tant au point de vue géographique que professionnel, permettra au public de coopérer à l'oeuvre de développement économique qu'elle entre-

PRENDRE UN P'TIT COUP C'EST AGRÉABLE!

FUMER LE VOGUE EST DOUX!

VOGUE est en vogue!

TABAC À CIGARETTES VOGUE 10¢ le paquet

VOGUE signifie VALEUR

GIN CANADIEN CROIX D'OR melchers Incontestablement meilleur

Fondée en 1898 MELCHERS DISTILLERIES LIMITED Montréal et Berthierville, P.Q.

Three Castles Extra Special Liqueur Whisky

London Club London Dry Gin

"La Ferme des Pins"

Editeur: L'Action Catholique des Voyageurs de Commerce. Section des Trois-Rivières.



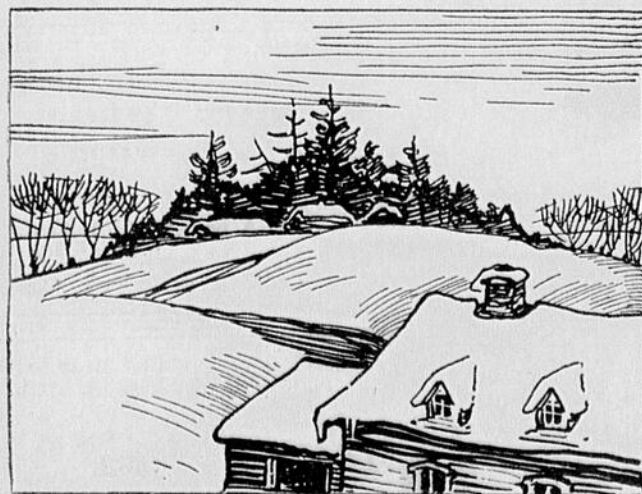
De retour à la maison, Georges aperçut son père et Thérèse qui causaient paisiblement. Son arrivée sembla jeter un froid... Il eut l'impression qu'on parlait de lui. L'entretien se poursuivit à voix basse, mais les causeurs avaient l'air figé... A la fin, Thérèse parla de partir. Georges crut bon de différer l'attaque.



Les semaines passèrent, la neige tombait en abondance, presque chaque jour. La campagne avait disparu devant l'envahissement blanc. Puis, ce fut Noël et toutes les fêtes avec leur cortège de réjouissances. Les jours commencèrent à allonger.



Thérèse continuait de venir à la maison amenant sa dernière fillette. Elle se multipliait pour plaire au vieux. L'enfant commençait à parler, et c'était entre elle et l'aïeul, des conversations interminables. Quand elles parlaient, la brunante venue, il semblait à Thérèse, qu'à cause de l'enfant, la maison triste gardait une odeur de joie.



Robertson avait l'air d'une épave; il n'avait personne à qui confier sa peine. Ses enfants lui semblaient des étrangers. Il leur en voulait presque d'accepter avec froideur, la brusque disparition de Miss Parker. Ils étaient indifférents au fait qu'elle était la dernière Anglaise à Upton. Tout l'hiver se passa à broyer du noir.



Un soir, seul avec Robert, le fermier lui confia qu'il avait trouvé Jack Stillson. "J'l'avais pas r'vu depuis quinze ans, ajouta le père. Il était autrefois de par icitte". Cette fois encore, Robert ne sembla pas comprendre sa pensée. Aussi le fermier coupa court en disant: "Va te coucher, c'est mieux. Il est neuf heures et demie".



Robert raconta l'incident à son aîné. Ce dernier nota que le père était plus expansif avec son jeune frère qu'avec lui. Les choses se compliquaient... se gâtaient. Georges ne voyait qu'une solution: il s'en irait. La seule pensée de ce départ lui brisait le coeur. Il travaillerait pour Madeleine... et reviendrait la chercher.